

Groupe de travail sur l'uranium

Surveillez notre prochaine publication le 12 octobre 2011.

Au cours des prochaines semaines, la Direction de santé publique de la Côte-Nord diffusera régulièrement de l'information concernant les impacts possibles sur la santé humaine d'éventuels projets de mines d'uranium. Cette deuxième publication vous informe sur la radioactivité et les principales sources de radiation.

Qu'est-ce que la radioactivité?

La radioactivité est la propriété de certains éléments à émettre de l'énergie sous forme de radiation. Ces éléments sont par exemple du minerai radioactif ou des isotopes radioactifs utilisés entre autres en médecine.

Radiation

La radiation a toujours été présente et fait partie de notre environnement. Elle peut être de source naturelle ou provenir d'activités humaines.

La radiation d'origine naturelle provient surtout d'éléments radioactifs produits par les étoiles il y a des milliards d'années. On retrouve des traces de ces éléments un peu partout, notamment dans le sol, l'eau et l'air. Cette radiation résulte aussi de rayons cosmiques provenant de l'espace.

Depuis quelques dizaines d'années, de nouvelles sources liées à l'activité humaine s'ajoutent aux sources naturelles. La plus importante provient des soins et traitements médicaux, tels que les rayons X, l'imagerie médicale et la radiothérapie.

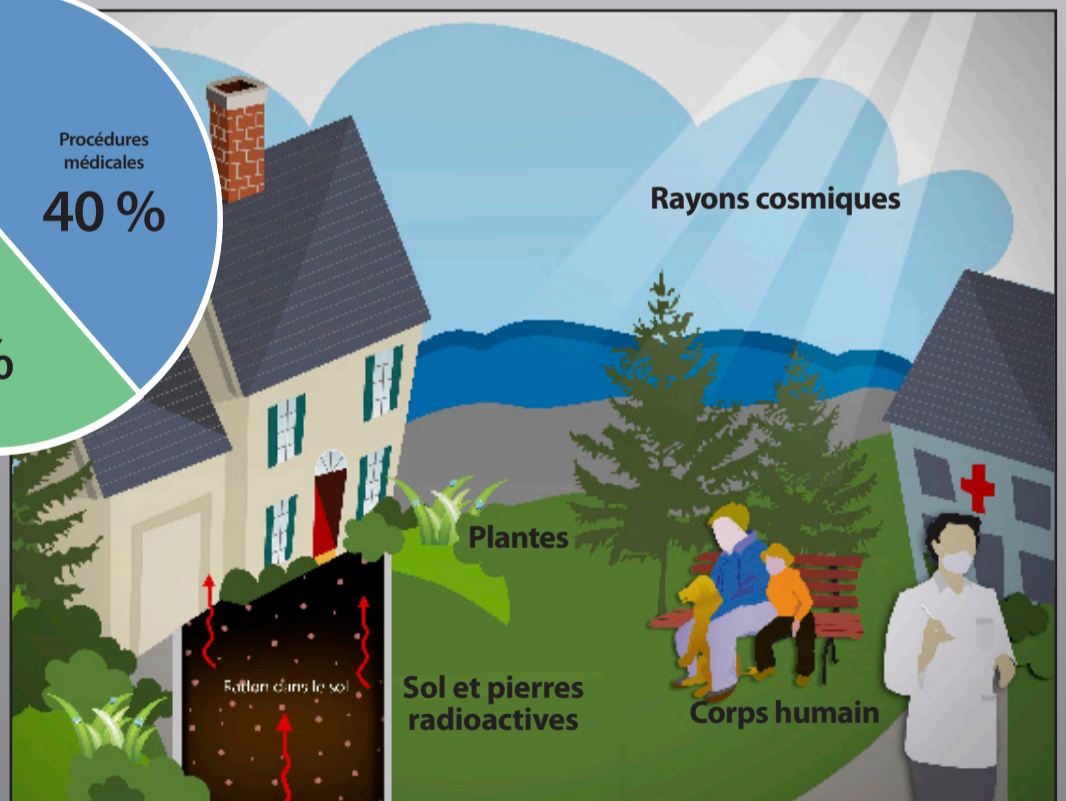
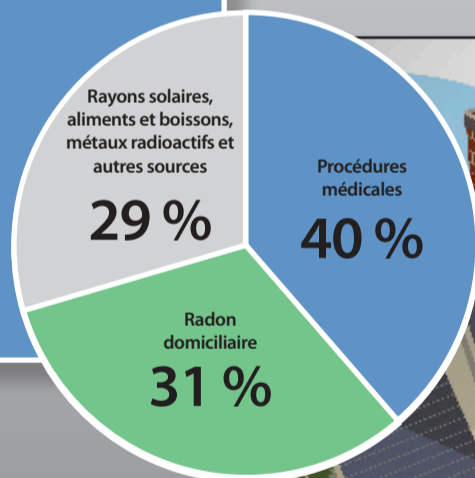
Les autres sources de radioactivité proviennent des émissions résultant de l'exploitation de centrales nucléaires ainsi que de divers produits de consommation, comme par exemple les panneaux lumineux de sortie d'urgence.

L'exposition à la radioactivité de la population

Près du tiers de l'exposition annuelle estimée entre 2 et 3 mSv provient de radiations de sources naturelles auxquelles l'organisme humain est soumis en continu.

Une bonne part de l'exposition naturelle de la population provient du radon qui peut se trouver dans nos maisons (radon domiciliaire). Il s'agit d'un gaz radioactif d'origine naturelle qui résulte de la désintégration de l'uranium présent dans la croûte terrestre. L'exposition est variable selon le territoire de résidence. Ce sujet sera traité plus en détail dans une prochaine publication.

Finalement, les radiations liées aux procédures médicales, qui représentent environ 40 % de l'exposition totale, sont particulièrement compte tenu qu'elles représentent plus d'avantages que d'inconvénients pour la santé des personnes qui y sont exposées. Il en est de même pour l'irradiation de certains aliments, qui permet d'éliminer les risques de maladie d'origine alimentaire et de prolonger leur durée de conservation.



Le millisievert (mSv) est l'unité utilisée pour mesurer la quantité de radiation reçue par un individu. Au Canada, la dose que l'on reçoit chaque année varie entre 2 et 3 mSv. La dose additionnelle maximale recommandée par la Commission canadienne de sûreté nucléaire est fixée à 1 mSv par année.

*****À surveiller dans nos prochaines chroniques***** Effets sur le corps humain • Radon domiciliaire • Technologies faisant appel aux radiations • Les responsabilités : cadre légal (Commission canadienne de sûreté nucléaire, Direction de santé publique/Institut national de santé publique, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs) • Projet uranifère et effets sur la santé : de l'exploration à la fermeture d'une mine

Pour plus d'information, visitez le www.agencesante09.gouv.qc.ca/uranium

Agence de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord

